



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère des Infrastructures, des Transports  
et du Désenclavement



Honneur-Fraternité-Justice  
Ministère de l'équipement et  
des transports



Groupe de la Banque Africaine  
de Développement (BAD)



**AGEROUTE SÉNÉGAL**

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

## Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud

Avis d'appel d'offres international

N° D/1412/A3

### Travaux de réhabilitation de la section PK80-Ziguinchor-Mpack y compris la section de Tobor et le Parking Poids Lourds de Ziguinchor

Date: 16 janvier 2020

Prêt N°: 2000200002701

Don UE signé le 2 octobre 2018

Prêt BEI signé le 17 décembre 2018

AAO N°: D/1412/A3

1. Le présent avis d'appel d'offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans le quotidien le soleil du 20 décembre 2018 et le 23 janvier 2019 sur le site internet de la Banque Africaine de Développement.
2. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement auprès de la Banque Européenne d'Investissement, de l'Union Européenne (UE) et de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue du financement du projet de réhabilitation de la route Senoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud et entend affecter une partie de ce financement pour effectuer les paiements relatifs au marché pour la **réhabilitation de la route PK80 – Ziguinchor – Mpack y/c section de Tobor et l'aménagement d'un Parking Poids Lourds à Ziguinchor**
3. **L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal**, agissant pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les **travaux de réhabilitation de la route PK80 – Ziguinchor – Mpack y/c section de Tobor et l'aménagement d'un Parking Poids Lourds à Ziguinchor** :

L'Appel d'Offre International se déroulera conformément aux **Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux** de la Banque Africaine de Développement.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal Courriel : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn), [mldiop@ageroute.sn](mailto:mldiop@ageroute.sn) ou [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) ou [amane@ageroute.sn](mailto:amane@ageroute.sn) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures d'ouverture : 09 heures à 17 heures (heures locales) à compter du **16 janvier 2020**.

5. Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150 000) Francs CFA** par versement **au compte n° SN153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque **UBA** sise à la Route des Almadies.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du **Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions de Travaux**, de la Banque Africaine de Développement.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **26 mars 2020 à 10 heures 30 minutes précises (heure locale)** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à **trois cent cinquante millions (350 000 000) F CFA** et rester valides pour une durée de 28 jours suivant la période de validité des offres.

8. Les offres doivent être valides durant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Entre autres critères de qualification :

- a. Capacité financière : le Soumissionnaire doit montrer qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, avoirs non grevés, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **Cinq Milliards (5 000 000 000) de Francs CFA**
- b. Chiffre d'affaires moyen annuel : avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction de **Trente milliards (30 000 000 000) Francs CFA** qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des Cinq (5) dernières années à compter de 2014
- c. Expérience spécifique : expérience en marchés de construction ou de réhabilitation de routes avec revêtement en béton bitumineux à titre d'entrepreneur ou d'ensemblier dans au moins deux (02) marchés au cours des cinq (05) dernières années (2014-2015-2016-2017-2018) avec une valeur minimum pour chaque marché de **Vingt Cinq milliards (25 000 000 000) de Francs CFA** qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera essentiellement sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Formulaire de soumission.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **26 mars 2020 à 10 heures 35 minutes précises (heure locale)** à Salle de Conférence de l'AGEROUTE située à la Rue **David Diop x Rue F, Fann Résidence, Dakar, Sénégal**.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**Ibrahima NDIAYE**